

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à la salle municipale de Lac-du-Cerf, au 15, rue Émard, le **lundi 14 novembre 2011, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse madame Pauline Ouimet :

Les conseillers: Michel St-Louis, Hugo Bondu, Jacques de Foy,
Raymond Brazeau, Robert Nault

Est absent le conseiller : Bernard St-Louis

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale est aussi présente.

Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

342-11-2011

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter l'ordre du jour tel que présenté :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
ORDRE DU JOUR
14 NOVEMBRE 2011 - 19 h**

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE
02. 02.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
02.02 Rencontre avec monsieur Yvon Allen – évaluateur – Rôle d'évaluation foncière 2012-2013-2014
03. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX):
 - 03.01 Séance ordinaire du 11 octobre 2011
 - 03.02 Ouverture des soumissions publiques pour la vente de billes de bois (érable, bouleau et merisier) en longueur de 4, 12 et 16 pieds
04. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 04.01 Rapport budgétaire, bilan et transferts de fonds au 31 octobre 2011
 - 04.02 Registre des comptes à payer au 31 octobre 2011
 - 04.03 Registre des comptes à payer au 14 novembre 2011
 - 04.04 Registre des salaires du 02/10/2011 au 29/10/2011
 - 04.05 Rapport de la secrétaire-trésorière - Délégation de compétence
 - 04.06 Rapport de la situation financière de la municipalité 2011 (Discours de la mairesse)
 - 04.07 Liste des personnes endettées envers la municipalité

- 04.08 Soumissions vente billes de bois
- 04.09 Soumissions pour l'expertise du bâtiment de l'église de Lac-du-Cerf
- 04.10 Rencontre Cour municipale Sainte-Agathe-des-Monts
- 04.11 Réception pour Noël
- 04.12 Déclaration des intérêts pécuniaires des élus municipaux
- 04.13 Indicateurs de gestion 2010
- 04.14 Guide et carte touristiques des Hautes-Laurentides – Demande de renouvellement de notre publicité au guide
- 04.15 Fédération canadienne des Municipalités – demande d'adhésion
- 04.16 Fondation des maladies du cœur du Québec – demande d'un don
- 04.17 AirMédic – demande d'un don corporatif
- 04.18 Place aux jeunes - Demande de financement
- 04.19 Dunton Rainville – Offres de services
- 04.20 Opération Nez Rouge Antoine-Labelle – Demande de financement
- 04.21 -
- 04.22 Griffes d'Alpha – suivi
- 04.23 CAPTCHPL - aide financière (don)
- 04.24 Paroisse Bon Pasteur - publicité au feuillet paroissial
- 04.25 Municipalité de Lac-des-Écorces - Copie de résolution 2011-10-3749
- 04.26 Paroisse Bon Pasteur – Vente de l'église de Lac-du-Cerf
- 04.27 FQM Élections au conseil d'administration
- 04.28 CSST – classification pour l'année 2012
- 04.29 MRCAL Projet Fonds d'investissement
- 04.30 CLD INVITATION 5 À 7
- 04.31 Formation ADMQ - Code d'éthique des employés municipaux
- 04.32 Poste de secrétaire-réceptionniste
- 04.33 Comité d'action Local Mt-Laurier-Rivière-Rouge - Demande d'aide financière
- 04.34 Village d'accueil des H-L - Demande d'aide financière
- 04.35 Fondation Martin Paquette - Demande d'aide financière

05. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 05.01 Demande au service d'incendie de Rivière Kiamika pour connaître les démarches et les coûts pour l'intégration de la municipalité de Lac-du-Cerf à leurs services d'incendie
- 05.02 Sûreté du Québec – Montant estimé pour l'année 2012
- 05.03 Croix-Rouge – demande de don
- 05.04 -
- 05.05 Avis de travaux - route 311 - Notre-Dame de Pontmain
- 05.06 Démission du coordonnateur du plan de sécurité civile

06. TRANSPORT

- 06.01 Demande verbale de prix – Gravier concassé MG56 et MG20 B – chemin du Cerf
- 06.02 Demande verbale de prix – Gravier concassé MG56 et MG20 B – chemin Dumouchel
- 06.03 Demandes de déneigement chemins privés
- 06.04 Offre à l'amiable pour l'achat d'une parcelle de terrain de Mme Johane Léonard - Mathieu Decelles, avocat
- 06.05 Démission de M. André Morin - chauffeur-opérateur temporaire
- 06.06 Paiement Outillage 51 inc. – chemin du Lac-Mallonne
- 06.07 Paiement Outillage 51 inc. – chemin Domaine-des-Deux-Lacs
- 06.08 Déneigement Chemin de la Montagne
- 06.09 Déneigement d'une partie du chemin Léonard

- 07. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 07.01 Informations du représentant à la RIDL
- 08. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 08.01 Avancement dossier de la demande à portée collective en vertu de l'article 59 de la LPTAA
- 09. LOISIRS
 - 09.01 Recommandation comité sélection - Engagement préposé à la patinoire hiver 2011-2012
 - 09.02 CRÉ Laurentides – Recommandations pour l'établissement de réseaux VHR interrégionaux et permanents dans les Laurentides
 - 09.03 Loisirs Laurentides - PROSOP en Loisirs culturel 2011-2012
 - 09.04 Barrière du parc La Biche - piste ski et raquette
 - 09.05 CLD - site de Tourisme Hautes-Laurentides
- 10. CULTURE
 - 10.01 La Société d'histoire et de Généalogie des Hautes-Laurentides – demande de renouvellement
 - 10.02 Salon du livre de Montréal – demande d'autorisation d'assistance et demande d'avance de fonds
- 11. LACS ET ENVIRONNEMENT
 - 11.01 Association des riverains des lacs Long et Lefebvre – Préoccupation sur l'application des règlements quant au respect des normes régissant les bandes riveraines
 - 11.02 Association des riverains des lacs Long et Lefebvre – Demande de subvention
 - 11.03 Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle - Programme d'aide financière
- 12. AVIS DE MOTION
 - 12.01 Avis de motion – Règlement portant sur le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
- 13. RÈGLEMENTS
 - 13.01
- 14. VARIA
- 15. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16. LEVÉE DE LA SÉANCE

en y ajoutant :

- 04.36 Financement agricole Canada – Financement 5000\$
- 06.05.01 Offre d'emploi – Liste d'éligibilité externe chauffeurs-opérateurs temporaires.

ADOPTÉE

PRÉSENTATION SUR L'ÉVALUATION FONCIÈRE

De 19 h 03 à 20 h, messieurs Yvon Allen, évaluateur agréé et Sylvain Racine de la MRC d'Antoine-Labelle sont venus faire une présentation sur l'évaluation foncière :

- Responsabilités partagées : gouvernement du Québec – l'organisme municipal responsable de l'évaluation (OMRÉ) et la municipalité locale;
- Le rôle d'évaluation : la valeur réelle ou marchande – l'évaluation – la date d'évaluation du rôle – méthodes d'évaluation

Recours à l'encontre du rôle 2012-2013-2014

1. Demande de vérification

Demande de vérification avant le 1^{er} avril 2012 – service offert afin de corriger les erreurs évidentes.

2. Correction d'office

Avant le 1^{er} mai 2012, l'évaluateur peut, d'office, faire une proposition à l'effet de modifier, d'ajouter ou de supprimer une inscription au rôle.

3. Demande de révision

Une personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer auprès de l'organisme municipal responsable de l'évaluation (OIMRÉ), une demande de révision à ce sujet.

Pour être recevable, la demande doit :

1. Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin
2. Être déposée aux bureaux de la MRC d'Antoine-Labelle avant le 1^{er} mai 2012
3. Être accompagnée de la somme d'argent déterminée.

4. Recours devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ)

Si vous ne recevez pas de réponse écrite de l'évaluateur ou si vous refusez la réponse écrite de l'évaluateur, vous aurez un délai de 60 jours pour exercer ce recours ayant le même objet que la demande de révision.

Une période de questions a été mise à la disposition du public suite à cette présentation.

Des remerciements sont adressés à Messieurs Yvon Allen et Sylvain Racine.

343-11-2011

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2011

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2011 en ajoutant les noms de la mairesse et du conseiller Robert Nault au début du procès-verbal dans les présences.

ADOPTÉE

344-11-2011

Ouverture soumissions publiques pour la vente de billes de bois (érable, bouleau et merisier) en longueur de 4, 12 et 16 pieds

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de l'ouverture des soumissions publiques pour la vente de billes de bois (érable, bouleau et merisier) en longueur de 4, 12 et 16 pieds en date du 3 novembre 2011.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

345-11-2011

Rapport budgétaire et bilan au 31 octobre 2011

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter pour dépôt le rapport budgétaire et le bilan au 31 octobre 2011.

ADOPTÉE

346-11-2011

Registre des comptes à payer 31 octobre 2011

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 31 OCTOBRE 2011			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M1100540	À	I1100546	2 133,76 \$
M1100549			34,00 \$
M1100552	À	M1100567	73 290,08 \$
C1100568	À	C1100587	26 888,46 \$
CPA1100007			(117,00 \$)
TOTAL			102 229,30 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 14 novembre 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

347-11-2011

Registre des comptes à payer au 14 novembre 2011

Il est proposé par le conseiller Robert Nault
appuyé par le conseiller Hugo Bondu
et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter pour paiement le
registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 14 NOVEMBRE 2011			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M1100588	À	M1100599	1 924,69 \$
M1100600	À	I1100606	2 286,38 \$
TOTAL			4 211,07 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 14 novembre 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale .

348-11-2011

Registre des salaires pour la période du 02 au 29 octobre 2011

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau
appuyé par le conseiller Michel St-Louis
et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'approuver le paiement des
registres des chèques salaires pour la période du 02 au 29 octobre 2011, se
totalisant 16 258,86\$. Chèques numéro : D1100352 à D1100376.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 novembre 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale .

349-11-2011

Rapport de la secrétaire-trésorière et directrice générale - délégation de compétence

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la secrétaire-trésorière et directrice générale :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES BONS DE COMMANDE			
DU 1ER AU 31 OCTOBRE 2011			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
ENB1100132			80,83 \$
ENB1100134	À	ENB1100139	1 442,76 \$
TOTAL			1 523,59 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 novembre 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale .

350-11-2011

Rapport de la mairesse sur la situation financière de la municipalité 2011

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter, pour dépôt, le rapport de la mairesse sur la situation financière 2011 se présentant comme suit :



**RAPPORT DE LA MAIRESSE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2011**

Chères Cervoises,
Chers Cervois,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je dépose aujourd'hui le rapport présentant la situation financière de la Municipalité de Lac-du-Cerf pour l'année 2011. Je tiens à remercier les membres du conseil pour le travail accompli et tous les bénévoles qui s'impliquent dans l'avancement de notre belle municipalité.

En tant qu'élus municipaux, nous avons le privilège et la responsabilité de veiller à l'administration et à la protection des biens communs, de favoriser le développement de nos ressources dans le meilleur intérêt de l'ensemble des contribuables.

Je traiterai des derniers états financiers, du dernier rapport de l'auditeur indépendant, des indications préliminaires quant aux états financiers 2011, de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ et des orientations générales du prochain budget 2012.

Rapport des auditeurs indépendants 2010

Les auditeurs mentionnent qu'à leur avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Lac-du-Cerf au 31 décembre 2010 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de leur dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

États financiers 2010 et indications préliminaires des états financiers 2011

ÉTATS FINANCIERS 2010	CONDOLIDÉS 2010	ADMINISTRATION MUNICIPALE 2010	ADMINISTRATION MUNICIPALE OCTOBRE 2011
Revenus	1 161 221 \$	1 097 860 \$	1 127 590 \$
Charges	980 850 \$	916 688 \$	799 474 \$
Excédent de l'exercice	180 371 \$	181 172 \$	328 116 \$
Moins: revenus d'investissement	(116 052) \$	(116 052) \$	(23 549 \$)
Excédent de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	64 319 \$	65 120 \$	304 567 \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Amortissement des immobilisations	101 784 \$	85 055 \$	
Remboursement de la dette à long terme	(29 567) \$	(17 891) \$	(47 490 \$)
Affectations			
Activités d'investissement	(118 361) \$	(103 481) \$	(23 549 \$)
Excédent (déficit) accumulé	161 694 \$	152 163 \$	212 067 \$
Autres éléments de conciliation	34 076 \$	34 076 \$	
	149 626 \$	149 922 \$	141 028 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	213 945 \$	215 042 \$	445 595 \$

La Municipalité de Lac-du-Cerf prévoit finir avec un surplus à la fin de l'année financière et comme à chaque année, une partie ou la totalité du surplus non affecté est imputée pour l'année subséquente pour balancer les revenus et les dépenses.

Liste des contrats

LISTE DES CONTRATS – 1 ^{er} novembre 2010 au 31 octobre 2011		
Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$		
M.R.C. d'Antoine-Labelle (2011)	Quote-part	54 254 \$
Ministre des Finances (2011)	Sûreté du Québec	71 645 \$
Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (2011)	Quote-part	83 186 \$

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un total de plus de 25 000 \$		
Municipalité Notre-Dame-de-Pontmain	Dépenses incendie – 50%	31 578\$
Centre financier aux entreprises Desjardins Les Hautes	Prêt camion Freightliner	42 556 \$

Traitement des élus

TRAITEMENT DES ÉLUS POUR L'ANNÉE 2011			
Poste	Rémunération	Allocation de dépenses	Montant
Maire	12 000 \$	6 000 \$	18 000 \$
Conseiller	4 000 \$	2 000 \$	6 000 \$

Réalisations 2011 et prévisions 2012

	Réalisations 2011	Prévisions 2012
Administration générale	Internet sans fil au Centre communautaire. Achat d'ordinateurs pour un conseil sans papier.	Soutenir les employés dans leur travail.
Sécurité publique	Campagne de prévention. Résolution de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain nous avisant qu'elle met fin à l'entente actuelle du Service incendie N_D_de-Pontmain/Lacdu-Cerf. Signature de l'entente pour les pinces de désincarcération.	Continuer les campagnes de prévention. Négocier une nouvelle entente de services incendie.
Transport	Subvention de 18 000\$ dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal. Subvention de 109 699\$ pour l'entretien du réseau routier. Acceptation des travaux de voirie présentée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2011 à 2013 pour l'amélioration du réseau routier.	Maintenir le réseau routier en bon ordre.
Hygiène du milieu	Suivi sur la vidange des fosses septiques. Baril de récupération d'eau de pluie offert par la RIDL au coût de 15\$.	<i>Continuer à sensibiliser les gens au recyclage.</i>
Urbanisme	Projet été étudiant suivi sur la renaturalisation des rives et sur la protection de l'environnement.	Maintenir la vigilance sur les fosses septiques.

<p>Loisirs</p>	<p>Aménagement d'un stationnement au parc de la Biche.</p> <p>Poste pour un travail à forfait – aménagement et parc Le Petit Égaré.</p> <p>Engagement de 2 préposés aux parcs et à l'environnement.</p> <p>Contribution de la municipalité à des organismes sans but lucratif dans le domaine du loisir et de la culture pour une belle visibilité et retombée économique pour nos commerçants (concerts, tournois, souper mensuel...). Utilisation gratuite du centre communautaire pour les organismes à but non lucratif.</p> <p>Merci aux propriétaires qui laissent le droit de passage sur leur propriété pour l'aménagement des pistes de ski de fond et de raquettes.</p>	<p>Suivi au plan d'aménagement et gestion du parc de la Biche.</p> <p>Développement de nouveaux sentiers de raquettes.</p> <p>Planification d'aménagement du sentier écologique Le Petit Castor et du Mont-Limoges.</p>
<p>Culture</p>	<p>Notre bibliothèque municipale se classe parmi les meilleures en ce qui concerne la fréquentation. Présentation de trois (3) concerts dans notre municipalité.</p>	<p>Maintenir une bibliothèque en santé.</p> <p>Maintenir la présentation de concerts dans notre municipalité.</p>
<p>Lacs et environnement</p>	<p>Prélèvements et analyses d'échantillonnage d'eau – divers sites sensibles à proximité du Petit et du Grand lac du Cerf.</p> <p>Distribution d'arbres en collaboration avec l'Association de protection du Petit et Grand Lac du Cerf et l'Association de protection du lac Baptiste-Lefebvre et du lac Long pour le reboisement des rives.</p> <p>Subvention de 2000\$ de la Fondation en environnement pour la stabilisation des berges et l'aménagement au parc La Biche.</p>	<p>Poursuivre les prélèvements et analyses d'échantillonnage d'eau.</p> <p>Poursuivre le reboisement de nos rives par la distribution d'arbres.</p> <p>Renforcer la réglementation sur le reboisement des rives obligatoire.</p> <p>Supporter les Associations dans leurs budgets requis pour effectuer les analyses d'eau.</p>

Pauline Ouimet
maire

Il est de plus résolu de publier le rapport sur la situation financière 2011 par média poste et sur le site Web «*lac-du-cerf.info*».

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 novembre 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

351-11-2010

Liste des personnes endettées envers la municipalité en date du 03 novembre 2011

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil, ce qui suit :

- D'accepter pour dépôt la liste des personnes endettées envers la municipalité en date du 03 novembre 2011 totalisant un solde à recevoir de 45 649,18\$ (Courant et arrérages).
- De faire parvenir un état de compte à toutes les personnes endettées envers la municipalité et d'aviser qu'elles devront acquitter leur balance avant le 1er décembre 2011.
- D'aviser les personnes endettées depuis l'année 2010 et les années antérieures qu'à défaut de payer le solde total de leurs arrérages avant le 1er décembre 2011 leur dossier de propriété sera transmis à notre firme d'avocats pour procéder à la vente pour non-paiement des impôts fonciers.

ADOPTÉE

352-11-2011

Adjudication du contrat pour la vente de billes de bois

ATTENDU que la Municipalité de Lac-du-Cerf a demandé des soumissions publiques pour la vente de billes de bois (érable, bouleau et merisier) en longueur de douze (4', 12' et 16') pieds et que l'appel d'offres s'est terminé le 3 novembre 2011, à 14 h;

ATTENDU que la Municipalité de Lac-du-Cerf a reçu deux soumissions, soit :

Marcel Paquette	N-D-de-Pontmain	prix soumis	100.00\$
Denise Léonard	Lac-du-Cerf	Prix soumis:	150,00\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu d'adjuger le contrat pour la vente de billes de bois à Madame Denise Léonard pour la somme de cent cinquante dollars (150,00\$).

ADOPTÉE

353-11-2011

Adjudication de contrat à IMMO-SPEC – Expertise de l’église de Lac-du-Cerf

ATTENDU QUE conformément à sa Politique de gestion contractuelle, la Municipalité de Lac-du-Cerf a sollicité des demandes verbales de prix pour obtenir les services d’un inspecteur en bâtiment pour effectuer une expertise du bâtiment de l’église de Lac-du-Cerf;

ATTENDU QU’ une seule soumission a été déposée à la Municipalité de Lac-du-Cerf, soit celle d’IMMO-SPEC d’une somme de 950\$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l’unanimité des membres du conseil d’adjuger le contrat à Immo-Spec pour la somme 950\$ plus les taxes applicables (1 082,29\$).

Il est de plus résolu à l’unanimité des membres du conseil que la Municipalité de Lac-du-Cerf fasse une demande d’aide financière au Centre local de développement de la MRC d’Antoine-Labelle(CLD) pour l’obtention d’une aide financière de 90% de la somme totale dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires en difficulté et que le 10% soit déboursé par la Municipalité de Lac-du-Cerf.

La mairesse, Madame Pauline Ouimet, est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf, tous les documents inhérents à l’adjudication dudit contrat et à la demande d’aide financière.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu’il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 novembre 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

354-11-2011

Rencontre Cour municipale Sainte-Agathe-des-Monts

ATTENDU que le Gouvernement du Québec refuse que notre municipalité ainsi que certaines autres municipalités de notre MRC se joignent à la Cour municipale de Sainte-Agathe-des-Monts;

ATTENDU que le Gouvernement accepterait si l’ensemble des municipalités de notre MRC annule avec la Ville de Mont-Laurier le dossier des constats d’infraction émis par la Sûreté du Québec :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l’unanimité des membres du conseil de mandater la mairesse Madame Pauline Ouimet à assister à une rencontre pour décider si nous tous, nous retirons de la Ville de Mont-Laurier le dossier de la gestion des amendes émises par la Sûreté du Québec pour transférer le tout à la Cour municipale de Sainte-Agathe-des-Monts. Advenant l’impossibilité de la mairesse d’y assister, le maire suppléant Monsieur Robert Nault assistera.

ADOPTÉE

355-11-2011

Réception pour Noël

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la Municipalité de Lac-du-Cerf engage un crédit de 1 500\$ pour l'organisation d'un souper des Fêtes, le samedi 3 décembre 2011, 18 h, à l'Auberge Le Gentilhomme, pour le Conseil municipal et tous les employés municipaux qui ont travaillé durant l'année 2011. Les conjoints seront invités, toutefois, ils devront assumer leurs dépenses.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 novembre 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

356-11-2011

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité d'accepter, pour dépôt, la déclaration des intérêts pécuniaires du conseiller monsieur Michel St-Louis.

ADOPTÉE

357-11-2011

Indicateurs de gestion 2010

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter, pour dépôt, les indicateurs de gestion 2010 déposés au Ministère de Affaires municipales, Région et Occupation du territoire en date du 23 septembre 2011.

ADOPTÉE

358-11-2011

Guide et carte touristique des Hautes-Laurentides - demande de renouvellement de notre publicité au guide

CONSIDÉRANT que le Guide et carte touristiques des Hautes-Laurentides est distribué dans tous les points stratégiques de notre région et qu'ils sont également présents dans de nombreux kiosques d'informations touristiques au-delà de nos frontières régionales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité de renouveler notre publicité dans la 20^e édition du Guide et carte touristiques des Hautes-Laurentides en occupant le même espace publicitaire que l'an dernier au coût de 1 795 \$ (taxes en sus) payable en janvier 2012.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 novembre 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale .

359-11-2011

Fédération canadienne des Municipalités - demande d'adhésion

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil de ne pas adhérer à la Fédération canadienne des Municipalités.

ADOPTÉE

360-11-2011

Fondation des maladies du cœur - demande d'un don

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu à l'unanimité des membres du conseil de ne pas contribuer à leur demande de campagne annuelle de sensibilisation et de financement.

ADOPTÉE

361-11-2011

AIRMÉDIC - demande d'un don corporatif

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil de ne pas contribuer à leur demande d'aide financière.

ADOPTÉE

362-11-2011

Place aux jeunes - Demande de financement

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accorder une aide financière de 250,00\$ à Zone Emploi d'Antoine-Labelle pour la réalisation des Séjours exploratoires Place au jeunes qui se déroulera en février et mars 2012.

Le montant de 250,00\$ sera versé en janvier 2012.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 novembre 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale .

363-11-2011

Dunton Rainville - Offres de services

CONSIDÉRANT que la firme Dunton Rainville Avocats offre à la municipalité de Lac-du-Cerf un service de consultation téléphonique pour un montant de 700,00 \$ par année, plus les taxes et déboursés, peu importe le nombre d'heures ou d'appels, ce qui permet aux fonctionnaires et au maire de communiquer avec eux pour toute information relative au domaine du droit municipal;

CONSIDÉRANT que ce service comprend l'étude et l'analyse des projets de règlements et de résolutions et que le service peut également être utilisé par le moyen d'internet (courriel);

CONSIDÉRANT que leur offre de services à un taux de 700,00 \$ par année comprend leur présence à l'Hôtel-de-Ville pour la préparation d'une séance sans frais supplémentaires et qu'il n'y aura aucune facturation pour le temps de déplacement et l'essence;

CONSIDÉRANT que pour les dossiers où un procès aura lieu, leur taux sera de 150,00 \$/l'heure maximum pour tous les dossiers et que ce taux pourrait être inférieur si un avocat ayant moins d'années d'expérience devait œuvrer dans le cadre d'un dossier impliquant la municipalité;

CONSIDÉRANT que leurs honoraires quant à la perception des taxes municipales sont de dix pour cent (10%) plus taxes et déboursés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la résolution et que le Conseil municipal de Lac-du-Cerf accepte l'offre de services de la firme Dunton Rainville Avocats pour l'année 2012. Le montant de 700,00 \$ sera payé en 2012.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 novembre 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale .

364-10-2011 Opération Nez Rouge Antoine-Labelle - Demande de financement

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des membres du conseil de ne pas contribuer à leur demande de soutien financier pour leur campagne de sensibilisation.

ADOPTÉE

365-11-2011 Griffe d'Alpha - suivi

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser la Griffe d'Alpha à utiliser le Centre Communautaire les lundis 21-28 novembre et 5 décembre prochain afin de pouvoir donner des cours d'informatiques aux contribuables de la municipalité.

ADOPTÉE

366-11-2011 CAPTCHPL – Demande d'aide financière

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité des membres du conseil de ne pas souscrire à la demande d'aide financière du Centre d'aide personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques Laurentiennes.

ADOPTÉE

367-11-2011 Paroisse Bon Pasteur - publicité au feuillet paroissial

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la Municipalité de Lac-du-Cerf renouvelle son espace publicitaire dans le feuillet paroissial de la Paroisse Bon Pasteur au montant de 100,00\$ par espace pour l'année 2012.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 novembre 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale .

Municipalité de Lac-des-Écorces - copie de résolution 2011-10-3749

La municipalité de Lac-des-Écorces nous informe qu'elle n'investira pas dans le fond d'investissement Hautes-Laurentides.

368-11-2011

Paroisse Bon pasteur - vente de l'église de Lac-du-Cerf

ATTENDU QUE la Paroisse Bon Pasteur a fait parvenir à la Municipalité de Lac-du-Cerf la résolution numéro 2011-14-09-76 pour la vente de l'église de Lac-du-Cerf;

ATTENDU QUE la Paroisse Bon Pasteur demande à la Municipalité de Lac-du-Cerf de reconsidérer les recommandations du comité ad hoc sur l'avenir de l'église de Lac-du-Cerf;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'aviser la Paroisse Bon Pasteur que la Municipalité de Lac-du-Cerf maintient le statu quo relativement à la résolution numéro 166-05-2011- Recommandations du comité ad hoc sur l'avenir de l'église de Lac-du-Cerf, à l'effet de reporter le projet d'acquisition de l'église à plus tard (2-3 ans) vu l'ordre des priorités suivantes :

- Amélioration des infrastructures municipales existantes: garage, caserne des pompiers et hôtel de ville;
- Service internet haute vitesse à tous nos citoyens;
- Projets en cours dans le parc de la Biche.

Toutefois, nous tenons à vous informer que le Conseil municipal a retenu les services d'un inspecteur en bâtiment pour effectuer une expertise du bâtiment de l'église de Lac-du-Cerf.

ADOPTÉE

FQM Élections au conseil d'administration

La FQM tient à nous aviser de la tenue d'élections pour les administrateurs assignés à un siège impair au sein du conseil d'administration et nous informe des procédures pour toute personne intéressée.

CSST - classification pour l'année 2012

Transmission de notre classification pour l'année 2012, soit :

Service d'administration municipale ou d'une bande indienne.

Taux de l'unité : 2.13 \$ par tranche de salaire assurable
Taux de prime : 2.080 \$ par tranche de salaire assurable

CLD invitation 5 à 7

Cette année, le 5 à 7 du CLD se tiendra dans la Vallée de la Lièvre Nord où ils nous accueilleront au Resto-Bar Relais du touriste à Sainte-Anne-du-Lac le mercredi 30 novembre 2011. La mairesse pense y assister.

369-11-2011 MRCAL Projet Fonds d'investissement

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle reconnaît le bien-fondé d'un fonds d'investissement;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle préconise le respect des rôles et des mandats des organismes impliqués;

ATTENDU que selon les documents déposés et les discussions avec la Société de développement en transport avancé des Hautes-Laurentides (SDTAHL) quelque cinq partenaires ont été identifiés pour la constitution de ce Fonds, soient : la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) d'Antoine-Labelle, le Centre local de développement (CLD) d'Antoine-Labelle, les Caisses Desjardins de la Lièvre et de la Rouge, des investisseurs privés et la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle confirme le rôle du CLD d'Antoine-Labelle comme organisme mandataire de la MRC pour le développement économique;

ATTENDU que les municipalités doivent préserver leur volonté pour une participation financière plus élevée ou sous d'autres formes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

QUE la MRC d'Antoine-Labelle énonce son intention de participer au Fonds d'investissement pour une somme de 100 000 \$ étalée sur trois (3) ans;

QUE cette somme soit prélevée selon une formule mixte, à savoir richesse foncière et population dont l'année de référence est 2011, telle qu'elle apparaît ici-bas;

QUE cette somme soit conservée dans une réserve dédiée à l'investissement, à la MRC d'Antoine-Labelle et que les modalités d'attribution soient établies ultérieurement;

QUE la MRC d'Antoine-Labelle demande aux autres partenaires du Fonds de déposer leurs lettres d'intention démontrant leur participation financière;

QUE cette résolution soit adoptée aux fins de discussions pour chacune des municipalités et que le sujet soit inscrit à l'ordre du jour du Conseil de la MRC d'Antoine-Labelle le 23 novembre 2011.

		MIXTE 50%-50% Richesse foncière et population *
#	MUN. MUNICIPALITE	QUOTE-PART \$
79065	CHUTE-SAINT-PHILIPPE	955 \$
79097	FERME-NEUVE	2 421 \$
79025	KIAMIKA	721 \$
79050	L'ASCENSION	920 \$
79047	LA MACAZA	1 354 \$
79078	LAC-DES-ECORCES	2 270 \$
79015	LAC-DU-CERF	531 \$
79060	LAC-SAGUAY	544 \$
79105	LAC-SAINT-PAUL	547 \$
79088	MONT-LAURIER	10 853 \$
79110	MONT-SAINT-MICHEL	527 \$
79030	NOMININGUE	2 808 \$
79010	NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN	929 \$
79005	NOTRE-DAME-DU-LAUS	1 992 \$
79037	RIVIÈRE-ROUGE	4 426 \$
79022	SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ILES	715 \$
79115	STE-ANNE-DU-LAC	590 \$
NR790	T.N.M.	230 \$
TOTAL		33 333 \$

* Richesse foncière et population au 1^{er} janvier 2011

ADOPTÉE

370-11-2011 Formation ADMQ - Code d'éthique des employés municipaux

ATTENDU qu'une formation sur le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux s'est tenue le jeudi 10 novembre 2011 à Val-David;

ATTENDU que la secrétaire-trésorière et directrice générale a assisté à cette formation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'entériner la dépense d'inscription à l'ADMQ pour la somme de 148,10\$ taxes incluses et de rembourser les frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 novembre 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

371-11-2011 Poste de secrétaire-réceptionniste

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a engagé à titre de personne salariée temporaire, Madame Solange Ouimet, pour agir comme secrétaire-réceptionniste, et ce, pour venir en aide à la secrétaire-trésorière adjointe qui devait occuper le poste de secrétaire-trésorière et directrice générale pour la période de son congé de maladie;

CONSIDÉRANT que l'article 3.01 d) de la Convention collective de travail de la Municipalité de Lac-du-Cerf stipule qu'une personne salariée temporaire peut être embauchée pour effectuer tout travail spécifique temporaire; dans ce cas, la période d'embauche est d'une durée maximale de six (6) mois par rappel;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf fait face à un surcroît de travail dans ses activités administratives et qu'il faut pallier à cet accroissement de travail par l'engagement d'une personne salariée temporaire au service d'administration;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'engager madame Solange Ouimet à titre de personne salariée temporaire comme suit :

Tâches

Personne salariée temporaire qui effectue le travail général relié au travail de bureau, tels que : réception, classement des archives, secrétariat, comptabilité, etc.

Durée de la période d'emploi

Du 15 novembre 2011 au 24 février 2012.

Heures de travail

Le nombre d'heures est variable, mais établi pour un maximum de quatorze (14) heures, du lundi au vendredi.

Rémunération

Taux horaire de 14,49\$

Conformément à la convention collective, l'employeur verse à chaque paie un montant forfaitaire équivalant à huit pour cent (8%) de ses gains hebdomadaires en compensation de bénéfices pour les jours de fête chômés et payés, les congés sociaux et les congés personnels, plus un montant de 4% comme rémunération du congé annuel payé.

Madame Solange Ouimet devra fournir à la Municipalité de Lac-du-Cerf une copie de ses antécédents criminels.

ADOPTÉE

c. c. Monsieur Antonio Grenier, représentant syndical Lac-du-Cerf

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 novembre 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

372-11-2011

Comité d'action Local Mt-Laurier/Rivière-Rouge - Demande d'aide financière

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'aviser le Comité d'action Local Mt-Laurier/Rivière-Rouge que la municipalité de Lac-du-Cerf ne souscrira pas à leur demande d'aide financière concernant la réalisation du Projet d'un cahier de développement de l'enfant 0 à 5 ans.

ADOPTÉE

373-11-2011 Village d'accueil des Hautes-Laurentides - Demande d'aide financière

ATTENDU que le Village d'accueil des Hautes-Laurentides sollicite la municipalité pour l'obtention d'une aide financière, pour l'année 2012, afin de venir en aide à leur organisme à but non lucratif dans la poursuite de leurs activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'aviser le Village d'accueil Hautes Laurentides :

1. **QUE** la Municipalité de Lac-du-Cerf ne versera pas d'aide financière à leur organisme;
2. **QUE** la Municipalité de Lac-du-Cerf se retire du Village d'accueil des Hautes-Laurentides et qu'elle ne souhaite plus être membre actif du conseil d'administration.

ADOPTÉE

374-11-2011 Fondation Martin Paquette - demande d'aide financière

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil de ne pas souscrire à la demande d'aide financière de la Fondation Martin Paquette.

ADOPTÉE

375-11-2011 Financement agricole Canada - financement 5000\$

CONSIDÉRANT que le projet de la Municipalité de Lac-du-Cerf a été choisi pour recevoir une somme de 5 000 \$ dans le cadre du fonds AgriEsprit pour l'achat et l'installation d'une hotte de cuisinière avec système de protection incendie pour le centre communautaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser la secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Jacinthe Valiquette, à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf l'accord de financement AgriEsprit 2011.

ADOPTÉE

376-11-2011 Ajournement de la séance

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'ajourner la séance pour quelques instants à 21 h 05.

ADOPTÉE

377-11-2011 **Réouverture de la séance**

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis
appuyé par le conseiller Hugo Bondu
et résolu à l'unanimité de rouvrir la séance du conseil à 21 h 19.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

378-11-2011 **Demande d'intégration de la Municipalité de Lac-du-Cerf au Service de sécurité incendie Rivière Kiamika**

Monsieur Hugo Bondu, conseiller au poste numéro 2, mentionne qu'il se retire des délibérations, car il dit avoir un intérêt dans la question puisqu'il travaille pour le service de sécurité incendie Rivière Kiamika. Il est 21 h 20.

ATTENDU que la municipalité de Lac-du-Cerf fait partie d'une entente intermunicipale avec la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain;

ATTENDU que la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain a mis fin à l'entente intermunicipale qui se terminera le 31 mars 2012;

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis
appuyé par le conseiller Jacques de Foy
et résolu à la majorité des membres du conseil que la Municipalité de Lac-du-Cerf fasse une demande auprès des municipalités de Lac-des-Écorces, Kiamika et Chute-Saint-Philippe afin qu'elles nous confirment leur intérêt relativement à l'intégration de la Municipalité de Lac-du-Cerf au Service de sécurité incendie Rivière Kiamika et, s'il y a lieu, de nous faire connaître les modalités d'intégration.

ADOPTÉE

Monsieur Hugo Bondu reprend part aux délibérations à 21 h 21.

Sûreté du Québec - montant estimé pour l'année 2012

Le montant de la facture estimée 2012 pour les services policiers de la Sûreté du Québec a été établi en fonction des règles prévues au Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec.

Le montant estimé pour l'année 2012 est de 68 855 \$.

379-11-2011 **Croix-Rouge - demande de don**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau
appuyé par le conseiller Jacques de Foy
et résolu à l'unanimité de refuser la demande d'aide financière de la Croix-Rouge afin de renouveler leurs réserves de matériel de secours étant donné que la municipalité a déjà donné un montant de 125 \$ en mai 2011.

ADOPTÉE

Avis de travaux sur la route 311 - Notre-Dame-de-Pontmain

M. Robert Leclair, directeur incendie, nous informe d'un courriel échangé avec Madame Gagné du MTQ concernant les travaux de la route 311. Dans le courriel expédié à madame Isabelle Gagné, le directeur lui mentionne qu'étant donné que la route 311 est notre seul chemin d'accès à ces secteurs, il sera primordial de nous aviser le plus tôt possible si une fermeture complète devait avoir lieu, même pour une courte durée, dans le but de nous permettre d'aviser la centrale 911, afin d'assurer la couverture du territoire en tout temps par le SSI de Rivière Kiamika.

380-11-2011 Démission du coordonnateur du plan de sécurité civile

CONSIDÉRANT que monsieur Robert Leclair nous remet sa démission au poste de coordonnateur des mesures d'urgence suite à une réorganisation de son travail à la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain;

CONSIDÉRANT que cette démission prendra effet dès qu'un remplaçant sera en poste et que le plan sera transféré ou au plus tard le 31 décembre 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

- D'accepter pour dépôt la lettre de démission de monsieur Robert Leclair;
- De demander à monsieur Robert Leclair de venir nous présenter le plan de mesures d'urgence avant de quitter;
- De le remercier très sincèrement pour le travail accompli et sa précieuse collaboration;
- De lui souhaiter du succès dans ses nouvelles fonctions.

Il est de plus résolu à l'unanimité des membres du conseil de contacter monsieur Larry Boismenu, coordonnateur adjoint, afin de lui offrir le poste de coordonnateur des mesures d'urgence.

ADOPTÉE

TRANSPORT

381-11-2011

Demande verbale de prix - Gravier concassé MG56 et MG20 B - chemin du Cerf

Madame Pauline Ouimet, mairesse mentionne qu'elle se retire des délibérations, car elle dit avoir un intérêt dans la question puisque son mari travaille pour un soumissionnaire. Il est 21 h 30.

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-du-Cerf a fait une demande verbale de prix à la tonne métrique pour la fourniture, le chargement, le pesage, le transport, le compactage et le nivelage de :

996 tonnes métriques de gravier concassé MG56
465 tonnes métriques de gravier concassé MG20 B

Sur une distance de 190 mètres linéaires sur le chemin du Cerf;

CONSIDÉRANT que deux soumissionnaires ont déposé des soumissions dans les délais prescrits, soit :

Excavation Dany Gougeon inc. 12.99 \$ la tonne métrique pour le MG56
16.99 \$ la tonne métrique pour le MG20 B

Outillage 51 inc. 16.20 \$ la tonne métrique pour le MG56
16.20 \$ la tonne métrique pour le MG20 B

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions conformément à son appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission la moins élevée soit : Excavation Dany Gougeon inc. à 12.99 \$ la tonne métrique pour le MG56 et 16.99 \$ la tonne métrique pour le MG20 B.

ADOPTÉE

c. c. Excavation Dany Gougeon inc.
c. c. Outillage 51 inc.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 novembre 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale .

382-11-2011

Demande verbale de prix – gravier concassé MG56 et MG20 B – chemin Dumouchel

Madame Pauline Ouimet, mairesse mentionne qu'elle se retire des délibérations, car elle dit avoir un intérêt dans la question puisque son mari travaille pour un soumissionnaire. Il est 21 h 30.

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-du-Cerf a fait une demande verbale de prix à la tonne métrique pour la fourniture, le chargement, le pesage, le transport, le compactage et le nivelage de;

538 tonnes métriques de gravier concassé MG56
270 tonnes métriques de gravier concassé MG20 B

Sur une distance de 88 mètres linéaires sur le chemin Dumouchel

CONSIDÉRANT que deux soumissionnaires ont déposé des soumissions dans les délais prescrits, soit :

Excavation Dany Gougeon inc. 12.99 \$ la tonne métrique pour le MG56
16.99 \$ la tonne métrique pour le MG20 B

Outillage 51 inc. 16.20 \$ la tonne métrique pour le MG56
16.20 \$ la tonne métrique pour le MG20 B

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions conformément à son appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission la moins élevée soit : Excavation Dany Gougeon inc. à 12.99 \$ la tonne métrique pour le MG56 et 16.99 \$ la tonne métrique pour le MG20 B.

ADOPTÉE

c. c. Excavation Dany Gougeon inc.
c. c. Outillage 51 inc.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 novembre 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale .

La mairesse madame Pauline Ouimet reprend part aux délibérations à 21 h 31.

383-11-2011

Demande de déneigement chemins privés

Madame Michel St-Louis, conseiller, mentionne qu'il se retire des délibérations, car il dit avoir un intérêt dans la question puisque le chemin privé lui appartient. Il est 21 h 36.

CONSIDÉRANT que les propriétaires des chemins Peupliers, Baie-Laplante, des Pins et chemin Fleurant ont fait une demande à la municipalité pour le déneigement de leur chemin pour la saison hiver 2011-2012;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une confirmation de la compagnie d'assurance La Mutuelle MMQ disant que la municipalité est couverte pour la responsabilité vs entretien chemins privés;

CONSIDÉRANT que suite aux recommandations du comité de voirie, une lettre a été envoyée aux propriétaires des chemins des Peupliers, et Baie-Laplante leur mentionnant qu'il devait faire quelques modifications dans leur chemin afin de bien manœuvrer et préserver la machinerie de la municipalité avant d'accepter de déneiger lesdits chemins;

CONSIDÉRANT que le comité de voirie recommande que la municipalité ne procède plus au déneigement du 10 chemin Fleurent étant donné que l'année 2010 a été une période d'essai et qu'il considère ce chemin trop dangereux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter de déneiger les chemins privés pour la période hiver 2011-2012, comme suit:

Chemin des Peuliers sur une distance de 0.3 km et ce, conditionnel à ce que les travaux de remplissage soient effectués à quelques endroits.

Chemin Baie-Laplante sur une distance de 0.4 km et ce, conditionnel à ce que les branches nuisibles et peut-être quelques arbres qui devront être couper.

Chemin des Pins sur une distance de 0.9 km

et de ne pas procéder au déneigement du chemin Fleurent pour les raisons énumérées ci-dessus.

ADOPTÉE

Le conseiller Michel St-Louis reprend part aux délibérations à 21 h 38.

384-11-2011

Offre à l'amiable pour l'achat d'une parcelle de terrain de Mme Johane Léonard – Mathieu Decelles, avocat

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des membres du conseil de reporter ce dossier en janvier 2012.

c. c. M^e Mathieu Decelles, avocat

ADOPTÉE

385-11-2011

Fin du mandat de M^e Roger Rancourt avocat de la municipalité dans le dossier Geneviève Gaudreau et Hamilton Tappin

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité de remercier et d'aviser notre avocat M^e Roger Rancourt que la Municipalité de Lac-du-Cerf met fin à son mandat dans le dossier Geneviève Gaudreau et Hamilton Tappin et qu'il nous fasse parvenir ses honoraires finales dans ce dossier.

ADOPTÉE

386-11-2011

Démission de M. André Morin – chauffeur-opérateur temporaire

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt la lettre de démission de Monsieur André Morin au poste de chauffeur-opérateur temporaire.

La municipalité remercie Monsieur André Morin pour ses services.

ADOPTÉE

387-11-2011

Appel d'offres pour une liste d'éligibilité de chauffeur-opérateur temporaire externe

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité de faire paraître un appel d'offres pour avoir une liste d'éligibilité externe de chauffeur-opérateur temporaire dans chaque service, aux endroits désignés par le Conseil, sur le site Web, sur Emploi-Québec, par média poste;

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

OFFRE D'EMPLOI

(Dans ce texte, la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes)

La municipalité de Lac-du-Cerf est à la recherche de candidatures pour figurer sur une **liste d'éligibilité externe** en vue de combler des **postes occasionnels** comme:

**LISTE D'ÉLIGIBILITÉ EXTERNE
CHAUFFEURS-OPÉRATEURS TEMPORAIRES**

NATURE DU POSTE

Personne salariée temporaire

Sous l'autorité de l'inspecteur municipal, les postes consistent à remplacer occasionnellement lors d'absences ponctuelles: remplacement, maladie, vacances, etc.

Sous l'autorité de l'inspecteur municipal, le titulaire conduit et opère divers véhicules avec ou sans équipement, tels que : camion, chasse-neige, rétroexcavatrice, etc. Il manipule certains outils et effectue des travaux d'entretien et de réparation, de déneigement, divers travaux manuels d'entretien général et autres travaux municipaux.

DESCRIPTION SOMMAIRE DES TÂCHES :

Les personnes retenues réalisent divers travaux de voirie :

- Entretien des chemins d'hiver et d'été
- Entretien général des machineries lourdes et des équipements municipaux
- Soudure
- Toutes autres fonctions et tâches connexes déterminées par le conseil

QUALIFICATIONS:

- Permis de conduire classe 3 valide
- Expérience pertinente en conduite de véhicule de déneigement (6 et 10 roues)
- Expérience pertinente dans un poste similaire
- Attestation du cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction
- Capacité à travailler sous autorité et en équipe
- Flexibilité de travail (horaire sur semaine et fin de semaine, de jour, de soir et de nuit)
- Bonnes habiletés dans les travaux manuels
- Excellente santé

RÉMUNÉRATION:

Selon la convention collective en vigueur

COMMENT POSTULER:

Faire parvenir un curriculum vitae complet à l'adresse suivante, **au plus tard 30 novembre 2011, à 14 heures :**

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
LISTE D'ÉLIGIBILITÉ EXTERNE
CHAUFFEURS-OPÉRATEURS TEMPORAIRES
19, chemin de l'Église
Lac-du-Cerf Qc. J0W 1S0**

Téléphone: (819) 597-2424 Télécopieur: (819) 597-4036

Seules les personnes dont la candidature sera retenue, seront contactées.

Donné à Lac-du-Cerf, ce 15^e jour du mois novembre de l'an deux mille onze.

Jacinthe Valiquette
Secrétaire-trésorière et directrice générale

c. c. Monsieur Antonio Grenier, représentant syndical

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 15 novembre 2011 entre 12 h et 13 h, en le transmettant par média poste et en le publiant sur le site Web «lac-du-cerf.info», Emploi Québec et chaque service.

Avoir transmis à monsieur Antonio Grenier, représentant syndical, une copie de l'affichage du poste.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18^e jour du mois de novembre de l'an deux mille onze.

Jacinthe Valiquette, g.m.a.
secrétaire-trésorière et directrice générale.

ADOPTÉE

388-11-2011

Paiement Outillage 51 inc. – chemin du Lac-Mallonne

CONSIDÉRANT que la municipalité est satisfaite des travaux sur le chemin du Lac-Mallonne exécutés par Outillage 51 inc;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité que la municipalité rembourse le montant de la facture soit : 52 669.19 \$ et de remettre à Outillage 51 inc. le chèque de dépôt de garantie au montant de 5 243.40 \$.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 novembre 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale .

389-11-2011

Paiement Outillage 51 inc. – chemin Domaine-des-deux-Lacs

CONSIDÉRANT que la municipalité est satisfaite des travaux exécutés par Outillage 51 inc. fait sur le chemin du Domaine-des-Deux-Lacs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité de rembourser le montant de la facture soit : 21 527.41 \$ à Outillage 51 inc.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 novembre 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale .

390-11-2011

Déneigement chemin de la Montagne

CONSIDÉRANT que suite à une rencontre du comité de voirie, la municipalité a envoyé une lettre en date du 9 novembre dernier à Monsieur Yvon Pelchat l'avisant que dorénavant la municipalité procédera au déneigement du chemin de la Montagne sur une distance de 0,3 km soit : jusqu'au plateau où se trouve un jardin potager, et ce, pour des raisons de sécurité et pour une meilleure facilité de virage;

CONSIDÉRANT que Monsieur Yvon Pelchat nous a envoyé une lettre démontrant son mécontentement face à la décision prise par le conseil municipal et demande au conseil de remédier à cette décision;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'accuser réception de la lettre de Monsieur Yvon Pelchat et de l'aviser que le conseil municipal a révisé sa position et que la municipalité de Lac-du-Cerf procédera au déneigement comme par les années passées.

Le conseil municipal tient à remercier Monsieur Yvon Pelchat de sa bonne collaboration pour faciliter l'entretien de ce chemin.

ADOPTÉE

391-11-2011

Déneigement d'une partie du chemin Léonard

CONSIDÉRANT que suite à une rencontre, les membres du comité de voirie avaient recommandé de ne plus déneiger le chemin Léonard concluant qu'il y avait problématique complètement au bout du chemin Léonard et que cette partie du chemin qui, n'étant pas toujours dégagé de voiture et que le risque étant trop élevé n'ayant pas de place de manœuvre, et que ça pourrait causer des dommages autant à la machinerie de la municipalité qu'aux véhicules étant stationnés en bordure du chemin Léonard;

CONSIDÉRANT que Madame Suzanne Léonard, propriétaire du 680 du chemin Léonard nous fait parvenir une lettre contestant en son nom et au nom des autres propriétaires ayant eux aussi reçu une lettre de la municipalité et qui sont situés entre le 674 et 682 du chemin Léonard;

CONSIDÉRANT que cette partie de chemin Léonard, n'est pas un chemin verbalisé et qu'elle n'appartient pas à la municipalité, mais bien au domaine de l'État;

CONSIDÉRANT que des démarches sont entreprises depuis novembre 2007 pour obtenir l'autorisation d'entretenir les chemins du rang A situés sur le domaine de l'État;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité d'accuser réception de la lettre de Madame Suzanne Léonard et d'aviser les propriétaires des résidences portant les numéros civiques 674 à 682, qu'ils seront déneigés, toutefois en respectant ce qui suit :

Qu'il n'y ait aucun véhicule de stationné dans l'emprise du chemin pour la période hivernale (aucun véhicule ne sera toléré).

ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILIEU

Info du représentant à la RIDL

Aucune information

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Avancement dossier de la demande à portée collective en vertu de l'article 59 de la LPTAA

Lettre de Monsieur Kaven Davignon, directeur adjoint au service de l'aménagement à la MRC d'Antoine-Labelle, en date du 31 octobre 2011, nous informant qu'une rencontre a eu lieu le 24 octobre dernier, qu'ils ont revérifié les cartes qui seront jointes à notre demande et que le tout était conforme aux aspects discutés lors de la négociation.

LOISIRS

392-11-2011

Lettre adressée à Monsieur Yves Bonami Gratton mettant fin à sa période d'essai en vue d'obtenir le poste de préposé à l'entretien de la patinoire

ATTENDU que conformément à l'article 3.01 c) de la convention collective, l'employeur peut mettre fin à l'emploi d'une personne salariée à l'essai qui ne compte pas six (6) mois de service à titre de personne salariée à l'essai;

ATTENDU l'entrevue tenue le mardi 18 octobre 2011 avec les membres du comité des ressources humaines;

ATTENDU les recommandations du comité des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'entériner la lettre envoyée par courrier recommandé à monsieur Yves Bonami Gratton stipulant que le Conseil municipal met fin à sa période d'essai en vue d'obtenir le poste de préposé à l'entretien de la patinoire.

ADOPTÉE

393-11-2011

Engagement d'un préposé à l'entretien de la patinoire

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a fait paraître une offre d'emploi pour le poste de préposé à l'entretien de la patinoire;

CONSIDÉRANT que ladite offre a été affichée, le 31 août 2011, dans chaque service, aux endroits désignés par le Conseil, sur le site Web, sur Emploi-Québec, expédiée par média poste et transmis au représentant syndical de Lac-du-Cerf;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité d'engager Monsieur Jacques Caron au poste de préposé à l'entretien de la patinoire, et ce, pour la période du 4 décembre 2011 jusqu'au 10 mars 2012, s'il y a lieu, ou avant si la température ne permet plus d'entretenir la patinoire, comme suit :

NATURE DU POSTE

Saisonnier – Temps partiel

Emploi à temps irrégulier et selon les conditions climatiques - Horaire variable

Sous l'autorité du conseil municipal de Lac-du-Cerf, le préposé est responsable de l'entretien de la patinoire et à cette fin, planifie, organise, dirige et contrôle les activités de la patinoire.

DESCRIPTION DES TÂCHES DU PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

- Préparer la surface du terrain;
- Arroser la patinoire;
- Déneiger la patinoire avec la souffleuse et le grattoir avant l'arrivée des utilisateurs et durant les heures d'ouverture (si nécessaire);
- Réparer les trous et les fissures dans la glace;
- Déneiger les cabanes des joueurs;
- Déneiger et sabler (si nécessaire) devant les portes d'entrée;
- Déneiger les bandes permettant à la machinerie d'entrer sur la patinoire;
- Assurer la sécurité des utilisateurs;
- Faire fonctionner le matériel d'entretien de la patinoire;
- Assurer le bon fonctionnement de l'équipement et de la machinerie, voir à leur entretien et à leur rangement;
- Assurer l'entretien ménager du centre civique et voir à se procurer les produits de nettoyage;
- Déverrouiller le centre civique avant l'arrivée des utilisateurs;
- Verrouiller le centre civique à la fermeture et voir à ce que toutes les portes soient bien verrouillées, que les lumières soient fermées, que le chauffage ne soit pas trop élevé et que les chasses d'eau des toilettes ne soient pas restées enclenchées;
- Ouvrir les lumières de la patinoire;
- Afficher l'horaire d'utilisation de la patinoire.

L'arrosage et le déneigement de la patinoire se feront en dehors des heures d'ouverture de façon à assurer la sécurité des utilisateurs.

Heures d'ouverture de la patinoire et du centre civique :

Dimanche au jeudi : De 12 h à 20 h
Vendredi et Samedi : De 12 h à 21 h

QUALIFICATIONS REQUISES

Avoir une connaissance de l'entretien d'une patinoire
Faire preuve d'une très grande disponibilité et d'une habileté certaine à communiquer avec le public
Être disponible 7 jours par semaine

RÉMUNÉRATION

Selon la convention collective en vigueur :

12,40\$ pour l'année 2011
12,65\$ pour l'année 2012

* À noter que la personne retenue aura une période de probation de six (6) mois à faire, avant d'obtenir le poste de préposé à l'entretien de la patinoire (art. 3.01 c) de la convention collective en vigueur).

Monsieur Jacques Caron devra fournir à la Municipalité de Lac-du-Cerf une copie de ses antécédents criminels.

c. c. Monsieur Antonio Grenier, représentant syndical Lac-du-Cerf

ADOPTÉE

CRÉ Laurentides - Recommandation pour l'établissement de réseaux VHR interrégionaux et permanents dans les Laurentides

Le CRÉ Laurentides nous soumet pour information la version de consultation des « Recommandations pour l'établissement de réseaux VHR interrégionaux et permanents dans les Laurentides »

Loisirs Laurentides - PROSOP en Loisirs culturel 2011-2012

Loisirs Laurentides nous invite à présenter un projet dans le cadre du programme régional intitulé PROSOP en Loisirs culturel 2011-2012 « Soutien aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur »

Barrière du Parc La Biche - piste ski et raquette

Suite à une lettre reçue de M. Scantland concernant la barrière de la piste de ski et raquette. Il est recommandé de déplacer un poteau, d'enlever la barrière afin d'assurer la sécurité des usagés qui circuleront dans ce sentier pour l'hiver 2011-2012. Une chaîne sera installée à la fin du chemin Dumouchel pour empêcher les VTT et les motoneiges d'endommager les pistes.

M. Scantland mentionne qu'il est disponible pour effectuer les travaux.

CLD - site de Tourisme Hautes-Laurentides

M. Gaétan Lefebvre du CLD nous informe de la fiche technique du Parc de la Biche concernant le sentier de ski de fond et de raquette qui sera mise en ligne sur le site de Tourisme Hautes-Laurentides.

CULTURE

394-11-2011

**La Société d'histoire et de Généalogie des Hautes-Laurentides –
Renouvellement adhésion 2011-2012**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu à l'unanimité de renouveler notre adhésion pour la somme de 25,00 \$ à la Société d'histoire et de Généalogie des Hautes-Laurentides.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 novembre 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

395-11-2011

**Salon du livre de Montréal - demande d'autorisation d'assistance et
demande d'avance de fonds**

CONSIDÉRANT les demandes formulées par la responsable de la bibliothèque, madame Francine B. St-Louis ;

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu ce qui suit :

- D'autoriser Mesdames Francine B. St-Louis et Karin Grulke à assister au Salon du livre de Montréal qui se tiendra le 18 novembre prochain à Montréal ;
- De rembourser les frais de transport et de repas sur présentation de pièces justificatives ;
- D'avancer des fonds de 300 \$, à madame Francine B. St-Louis, pour l'achat de livres.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 novembre 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

LACS ET ENVIRONNEMENT

396-11-2011

Association des riverains des lacs Long et Lefebvre - Préoccupation sur l'application des règlements quant au respect des normes régissant les bandes riveraines

CONSIDÉRANT que l'Association des riverains des lacs Long et Lefebvre sont fortement préoccupés par l'application des règlements quant au respect des normes régissant les bandes riveraines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accuser réception de la lettre du président de l'Association des riverains des lacs Long et Lefebvre et d'aviser l'Association que dans les prochaines semaines un rapport de la caractérisation de la bande riveraine des travaux effectués par l'étudiant au courant de l'été sera déposé au conseil municipal et que suite au dépôt une copie leur sera transmise.

ADOPTÉE

397-11-2011

Association des riverains des lacs Long et Lefebvre - Demande de subvention

CONSIDÉRANT que l'Association des riverains des lacs Long et Lefebvre sollicite l'appui de la municipalité afin de se voir accorder une subvention pour continuer de mener à bien ses opérations de vigilance, d'analyses des eaux et d'information aux membres et riverains;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'appuyer les Associations riveraines des lacs situées sur le territoire de la municipalité de Lac-du-Cerf en remboursant 50% de leur facture de prélèvement d'échantillons d'eau dans le cadre du programme Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), et ce, conditionnellement aux disponibilités budgétaires de la municipalité de Lac-du-Cerf et sur réception de la facture et du rapport déposé par le RSVL.

ADOPTÉE

Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle - Programme d'aide financière

La Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement nous invite à leur faire parvenir un rapport d'activités décrivant les actions et/ou, événement lié au projet, une copie des factures, un sommaire des revenus et dépenses et quelques photos du projet avant le 31 décembre prochain, si le tout est conforme, le versement final nous sera posté par la suite.

398-11-2011

Avis de motion

M. Robert Nault explique le projet de règlement aux gens présent dans la salle.

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller Robert Nault afin que soit adopté à une séance ultérieure un règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Lac-du-Cerf.

ADOPTÉE

Période de questions

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

399-11-2011

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité des membres du conseil de lever la séance à 22 h 33.

ADOPTÉE

Pauline Ouimet
mairesse

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale

Je, Pauline Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec..

Pauline Ouimet
mairesse